

Réunion du groupe de travail « mer » du site Natura 2000 « Île de Groix » Compte rendu du 16 octobre 2015

Le 16 octobre 2015 s'est tenue de 9H30 à 12H30, dans la salle des fêtes de la commune de l'île de Groix, la réunion du groupe de travail états initiaux "écologique" et "socio-économiques" en Mer du site Natura 2000 « Île de Groix ».

Ce groupe de travail était suivi l'après-midi d'un groupe de travail sur l'évaluation du DOCOB du site Natura 2000 « Ile de Groix » ne faisant pas l'objet de ce présent compte rendu et pour lequel les informations sont disponibles sur la page Internet http://groix.n2000.fr/GT_eval_DOCCOB.

Présents :

LE MENAC'H Gilles	:	Commune de Groix / 1 ^{er} Adjoint aux affaires générales, personnel et finances
GAMBINI Brigitte	:	Commune de Groix / 3 ^{ème} adjointe chargée des affaires scolaires, enfance - jeunesse et vie associative
STEPHAN Régis	:	Commune de Groix / 4 ^{ème} adjoint chargé des travaux, de l'environnement et du développement durable
ROPERHE Françoise	:	Commune de Groix / Conseillère déléguée chargée de la jeunesse et des sports / AUMIG
BIHAN Jacques	:	Commune de Groix / Conseiller délégué chargé de la culture, du patrimoine et de l'écomusée
GUIDAL Marie-Christine	:	Commune de Groix / Conseillère municipale
HESS Jean-Marc	:	Commune de Groix / Conseillé municipal de l'opposition
VALENTIN Cécile	:	Commune de Groix / Chargée de mission tourisme durable
PAILLAT Gilles	:	DREAL Bretagne / Chargé de mission Natura 2000
GUILLARD Sébastien	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer Morbihan / Service Biodiversité
MAUS Marie-Annick	:	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
GAUTIER Sébastien	:	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ONCFS
DELATOUCHE Typhaine	:	Lorient Agglomération / Chargée de mission Natura 2000
CASABONNET Hugues	:	Agence des aires marines protégées - Antenne Atlantique / Chargé de mission Natura 2000 Morbihan
CAPLANNE Sophie	:	Agence des aires marines protégées - Antenne Atlantique / Chargée de mission Natura 2000 Morbihan, usages, qualité de l'eau et base de données Atlantique Nord Est
GERGAUD Antoine	:	Agence des aires marines protégées - Antenne Atlantique / Chargé de mission
ROBERT Catherine	:	Bretagne Vivante / Réserve Naturelle François Le Bail / Conservatrice de la réserve
RIO Annie	:	Bretagne Vivante / Vice-présidente
DESDOIGT Jean-Yves	:	Bretagne Vivante
MATHIEU Jean-Pierre	:	Association des usagers de la mer de l'île de Groix AUMIG
BADOUEL Charlotte	:	Comité Régional de la Conchyliculture / Chargée de mission
SAIGOT Patrick	:	Les moules de Groix / Mytiliculteur
LECERF Sophie	:	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) / chargée de mission Natura 2000
ANGUILL Jean-Marie	:	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Morbihan (CRPMEM) / Chargé de mission Système d'Information Pêche - VALPENA
BERTHELOT Claude	:	Club nautique de Groix
ROPERHE Stéphane	:	Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF)
JACQUIER Jean-Louis	:	Union Nationale des Associations de Navigateurs (UNAN) du Morbihan
CLAUDEL Patrick	:	Union Nationale des Associations de Navigateurs (UNAN) du Morbihan

Excusés :

YVON Dominique	:	Commune de Groix / Président du COPIL / Maire de Groix / Vice-Président de Lorient Agglomération
BIHAN Thierry	:	Commune de Groix / 2ème adjoint chargé des affaires portuaires, du transport maritime et du littoral
REMY Marie	:	Commune de Groix / Directrice Générale des Services
VEILLE Jean-Luc	:	Délégation à la Mer et au Littoral du Morbihan (PREMAR / DDTM) / Représentant du Préfet Maritime et du Préfet du Morbihan
BLANQUER Xavier	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer 56 / Service Eau Nature et Biodiversité / Police de l'eau - référent milieux littoraux
BEERGUNNOT Gaëlle	:	Agence des aires marines protégées / Responsable de l'antenne Atlantique
BLOT-ROUGEAUX Camille	:	Conservatoire du littoral / Chargée de mission
LEDOUBLE Olivier	:	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) / Technicien
DORÉ Orlande	:	Lorient Agglomération / Chargée d'opération Natura 2000
LEFEUVRE Emmanuel	:	SELLOR - Directeur des activités nautique et des hébergements
SAMZUN Jean-Gabriel	:	ISMER
PALLUEL Denis	:	Association des îles du Ponant / Président
BREDIN Denis	:	Association des îles du Ponant / Directeur
MARGERIE Bernard	:	Club de plongée SUBAGREC / Président
CROUZET Jean-Michel	:	Club de plongée SUBAGREC / Responsable plongée
ACHARD Vincent	:	CaminoKayak
RICARD Georges	:	Associations Eaux et Rivières de Bretagne
RICARD Marie	:	Associations Eaux et Rivières de Bretagne
TURLIN Jean-Philippe	:	Agriculteur
MORVAN Nathalie	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer Morbihan / Service Biodiversité
DERRIEN-COURTEL Sandrine	:	Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) / Station de Biologie Marine de Concarneau
FAVREAU Anne-Marie	:	Lorient Agglomération / Directrice Environnement et Développement Durable
ADAM Jacqueline Michaëla	:	Association Saint Gunthiern
ANTICHE Franck	:	Agence d'urbanisme du Pays de Lorient (AUDELOR)
FILLAN Martin	:	Bretagne Vivante / Bénévole

L'ensemble des présentations et des documents sont téléchargeables sur le site internet http://groix.n2000.fr/GT_etat_initial :

- Le [diagnostic écologique et les enjeux de conservation marins](#) du site,
- La fiche activité [plongée](#),
- La fiche activité [sports nautiques](#),
- La fiche activité [navigation de plaisance](#),
- La fiche activité [transport de passagers](#),
- La fiche activité [mytiliculture \(version 2\)](#),
- La fiche activité [pêche de loisirs](#).

Gilles LE MENACH introduit la réunion en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants. Il excuse Monsieur Le Maire et Thierry Bihan, adjoint au maire, qui a accepté d'être le référent de la commune pour le suivi de Natura 2000.

1 Déroulement de la matinée

- Tour de table, chacun se présente (cf. liste participants),
- Présentation et rappels sur Natura 2000 par Typhaine Delatouche (Lorient Agglomération) :
 - contexte de l'extension en mer,
 - articulation entre Lorient Agglomération et l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP),
 - révision du DOCOB (terrestre et marin) et calendrier de réalisation.
- Présentation du diagnostic écologique par Sophie Caplanne et Hugues Casabonnet (AAMP),
- Présentation du diagnostic socio-économique, Antoine Gergaud (AAMP),
- Atelier de travail.

2 Présentation de Natura 2000

(Typhaine Delatouche, Lorient Agglomération, cf. présentation)

Pas de question des participants.

3 Présentation du diagnostic écologique

(Sophie Caplanne et Hugues Casabonnet, Agence des Aires Marines Protégées, cf. présentation)

3.1 Réactions à l'issue de la présentation du diagnostic écologique :

3.1.1 *Quel est l'état du milieu observé sur la zone de clapage ?*

Dans le cadre du diagnostic écologique, l'inventaire et la cartographie des habitats ont été réalisés indépendamment des activités présentes au sein du site Natura 2000. Ce travail réalisé sur l'île de Groix s'est déroulé dans le cadre d'un programme d'acquisitions de connaissances mis en œuvre sur la plupart des sites Natura 2000 en mer français (CARTHAM) et pour lequel les protocoles étaient standardisés (sonar, prélèvement à la benne, analyse et description des espèces...). Ces acquisitions de connaissance n'avaient pas vocation à contribuer ou à évaluer les incidences ou l'effet d'une activité sur le milieu. Il n'y a pas eu de renforcement de la pression de collecte sur les secteurs à enjeux puisqu'ils n'ont pas été définis avant le lancement des inventaires.

En première analyse (descriptive), les informations collectées n'indiquent pas une situation particulière sur le site de clapage. Les participants souhaitent savoir s'il y a un point de prélèvement du bureau d'étude TBM dans la zone de clapage.

La superposition entre les enjeux habitats et les activités présentes pour caractériser les éventuelles interactions feront l'objet des prochaines étapes de rédaction du DOCOB. Le clapage sera considéré au même titre que toutes les autres activités présentes sur le site.

3.1.2 *Comment se fait-il qu'il y ait du clapage sur une zone Natura 2000 ?*

Le site de clapage est antérieur à l'extension en mer du site Natura 2000 (2008). La désignation des sites Natura 2000 repose uniquement sur des critères scientifiques et au regard des objectifs des directives « Habitat, Faune, Flore » et « Oiseaux » (présence des habitats Récifs et Bancs de sables et du Grand dauphin dans le cas de l'île de Groix).

La définition des enjeux et des objectifs de conservation du site Natura 2000 va être menée de façon objective et partagée dans le cadre de la réalisation du DOCOB. Ces éléments pourront alors être relayés et portés à connaissance des porteurs de projet et aux services de l'Etat qui instruisent les demandes d'autorisations.

La problématique du clapage est examinée au sein d'un comité de suivi co-présidé par le préfet du Morbihan et le président de la région Bretagne. Outre des élus, les usagers et les associations de protection de l'environnement y sont représentés. C'est dans le cadre de ce comité que sont présentés et discutés les résultats des suivis relatifs au clapage au large de Groix. Les modalités d'accès à ces travaux seront recherchées et un bilan de cette activité sera intégré au Docob.

Par contre et toujours au regard des objectifs de conservation du site Natura 2000, il appartiendra au comité de pilotage du site Natura 2000 de proposer les mesures de gestion adaptées pour y répondre (acquisition de connaissances / suivis complémentaires sur l'état des habitats, discussion avec les gestionnaires du port sur les modalités du clapage suivant les résultats etc.).

3.1.3 Avez-vous pris en compte le plancton ?

La démarche Natura 2000 vise à protéger des espèces et des habitats qui sont listés dans les directives. Le plancton ne fait pas partie de ces listes et, par conséquent, il n'est pas considéré en tant que tel dans la démarche. En revanche, Natura 2000 a pour objectif de restaurer ou de maintenir le bon état des habitats et des espèces qui jouent un rôle ou sont en relation directe avec le plancton (beaucoup d'espèces vivant sur les fonds marins ont des phases larvaires planctoniques par exemple). Le bon état des habitats et des espèces est donc favorable au plancton et inversement.

3.2 Notion de fonctionnalité des milieux

3.2.1 Les oiseaux marins sont-ils pris en considération pour évaluer la fonctionnalité des milieux naturels marins ?

Sur le principe cela peut être pris en compte, mais dans la pratique, il n'y a aujourd'hui pas suffisamment de connaissance sur les populations et sur leur utilisation des habitats pour les intégrer à l'évaluation. Natura 2000 peut être un outil pour mettre en place des suivis complémentaires.

3.2.2 Observation d'une réduction des populations de poissons

Il est avéré que les stocks de poissons du golfe de Gascogne ont chuté en raison de divers facteurs dont la dégradation générale de l'environnement, une surpêche importante (aujourd'hui plus réglementée). Il est possible que l'état de conservation/fonctionnalité d'accueil de ces espèces contribue également à cette réduction des populations piscicoles.

4 Présentation du diagnostic socio-économique

(Antoine Gergaud, Agence des Aires Marines Protégées, cf. présentation)

Des documents de travail ont été envoyés aux participants avant la réunion. L'objectif du groupe de travail était de compléter ces fiches d'activité et ces cartes afin d'aboutir à un diagnostic le plus exhaustif possible et le plus près du terrain (connaissance des acteurs locaux).

4.1 Réactions à l'issue de la présentation du diagnostic socio-économique

4.1.1 Pêche

Tel que cela a été présenté, le GT confirme que la pêche à pied est pratiquée malgré l'interdiction tacite du fait de l'absence de classement sanitaire.

Il n'y a pas de pêche au lançon ni à la seiche. Concernant la pêche de la jetée, c'est principalement pour le maquereau et l'aiguillette, même si on observe une tendance à la baisse de cette activité. La sole est pêchée aux grands sables.

Il y a une maladie sur les palourdes depuis 2-3 ans au niveau de Locmaria mais aussi sur la partie Kergosse et à Port Morvil (palourde grise), c'est aussi le cas sur Gâvres. L'IFREMER a été questionnée sur le sujet, aucune réponse n'a été apportée. Il serait intéressant de se pencher sur ce sujet. L'hypothèse de la décomposition d'algues arrachées sur les secteurs à palourdes est avancée.

4.1.2 Baignade

Une fermeture de la baignade pendant 10 jours sur Locmaria a été décidée. Pas de suivi sanitaire sur l'île.

4.1.3 Véhicules nautiques motorisés

Globalement les VNM (véhicules nautiques motorisés) vont effectivement au mouillage à Locmaria et ils sont encadrés. Il y a également des individuels de temps en temps.

Il est rappelé que Natura 2000 n'a pas vocation à régler les conflits d'usages entre différentes pratiques. Par contre, les échanges qui ont lieu pendant les groupes de travail peuvent indirectement aboutir à solutionner certains problèmes de conflit d'usages. L'ensemble des participants s'accordent à inciter les usagers au civisme et à la courtoisie.

Il n'y a pas de données quantitatives disponibles concernant les pratiquants libres en zodiacs.

4.2 Atelier de travail, principaux éléments relevés

4.2.1 Manifestations nautiques

Manifestation	Nombre de bateaux participants	Type de pratique	Parcours (tour de Groix, passage au large, traversée...)	Durée	Remarques
Speerbreaker cup 2015	16	Voile	Groix, Belle-Ile, Groix	1 jour	120 participants, course annuelle
Balade des thoniers	25	Voile et moteur	Tour de Groix	1 jour	2 balades en juillet et août chaque année
Fête du vent et de la mer 2015	180	Voile	2013 : Audierne, Loctudy, Concarneau, Groix, Lorient, Houat, le Bono 2015 : Audierne, Loctudy, Concarneau, Groix, le Bono, la Trinité sur mer, le Palais	7 jours	Tous les 2 ans, années impaires
Bénédiction des coureux	20	Voile, moteur et autres (?)	Port-Tudy, les courreaux de Groix	Une matinée	

4.2.2 Mytiliculture

Précisions apportées sur les longueurs et surfaces des concessions ainsi que sur la part en exploitation. Concession Est : 3 Ha (1500 mètres de filières installées). Concession Ouest : 1,5 Km (lignes parallèles, 600 m installés).

4.2.3 Plaisance

Groix est une escale entre le Golfe du Morbihan et le secteur Glénan/Concarneau. D'autres zones de mouillage forain existent lors de conditions de vent particulières au sud de l'île (vent de nord et d'est) et à l'est de l'île (vent d'ouest).

Le port de Guidel et les mouillages du Pouldu sont aussi des lieux de départ pour faire le tour de Groix.

Les mouillages de Quelhuit et Port Melin pourraient avoir un impact sur les zostères. Ce travail de croisement des données environnementales et socio-économiques sera réalisé lors de la prochaine étape.

4.2.4 Pêche de loisir

Plusieurs éléments de contexte à rectifier en ce qui concerne l'encadrement et la réglementation de la pratique principalement.

4.2.5 Sports nautiques

Le kayak au départ de Locmaria peut également se pratiquer jusqu'à la pointe de Chats. En ce qui concerne les cours de voile, ils se limitent en général au périmètre restreint, voire au début du périmètre étendu, alors que les dériveurs en location peuvent aller au milieu des coureux.

4.2.6 Camping

Il n'y a plus de camping sauvage observé.

Feu interdit à moins de 200m de la lande et des bois.

4.2.7 Diagnostic écologique

Au niveau des mammifères marins, il y a peut-être de l'information à récupérer auprès du RNE (Réseau National des Echouages) et de la SFEPM (Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères).

Des algues (Sargasses a priori) se développent en quantité importante durant l'été sur la zone de Locmaria depuis 2 ou 3 ans.

Des références pouvant être intéressantes pour la réalisation du DOCOB ont aussi été relayées :

- Travaux sur les vallées sous-marines (David Meunier),
- Inventaire du plancton (Maurice Loir) et observatoire du plancton à Port Louis,
- Inventaire de l'ensemble des cales de mise à l'eau du Morbihan (DDCS).

5 Calendrier à venir :

- 14 décembre 2015 : Prochain groupe sur les activités socio-économique en mer,
- Mi-novembre 2015 : Date limite pour faire remonter ses remarques sur les éléments présentés lors du groupe de travail,
- 31 décembre 2015 : Date limite pour faire remonter ses remarques sur l'ensemble du diagnostic du docob,
- Février 2016 : Groupe de travail de validation du diagnostic socio-économique en mer.

6 Article de presse

Article Ouest-France du 22 octobre 2015

Ile-de-Groix

Les espaces marins intégrés à Natura 2000

Vendredi, un point était fait sur le programme engagé dans l'île depuis 2004. La population peut aussi répondre aux enquêtes mises en ligne sur le site.

- Le précédent programme d'actions Natura 2000 pour Groix a été engagé en 2004. Onze ans après, il faut en faire le bilan, avant d'engager une nouvelle étape, résume Typhaine Delatouche, chargée de mission à Lorient Agglomération. D'autant que la partie sur les espaces marins n'a été ajoutée qu'en 2008 sans qu'il ait été fait de diagnostic complet à l'époque. »

Les groupes de travail étaient réunis, vendredi, pour engager ce travail. D'autres réunions suivront pour valider ce diagnostic et tracer les orientations générales pour le futur. « Ce travail devra être achevé en 2016, pour que le nouveau programme d'actions puisse être approuvé en 2017. »

« Les mesures sont comprises »

Typhaine Delatouche ne cache pas sa satisfaction : « 95 % des 83 mesures prévues, elles-mêmes regroupées en onze actions, ont été réalisées. En plus, 33 % de ces mesures concernant la partie marine ont été ajoutées en cours de programme. » Elle poursuit : « La réunion de ce vendredi a confirmé que Natura 2000 était maintenant bien intégrée à Groix. Les mesures qui paraissent coercitives au début sont comprises. Il faut dire que les résultats sur les sites traités sont spectaculaires. C'est essentiel car la démarche Natura 2000 repose sur la concertation et l'acceptation par les populations. »

L'ensemble du travail est consultable sur internet et ceux qui le désirent peuvent répondre aux enquêtes en ligne. Cette lancée la semaine der-



rière a déjà suscité des réactions. Les Groisillons sont invités à y participer jusqu'en décembre.

Un programme européen

Du côté de la municipalité, on ne cache pas sa satisfaction. « Les espaces naturels sont un atout majeur pour Groix. Il faut les préserver, ce qui est fait ici intelligemment. » La commune est d'ailleurs opérateur pour Natura 2000, aux côtés de l'association Bretagne vivante, ce qui lui permet de bénéficier d'aides nationales et européennes.

Le programme Natura 2000 est issu de directives européennes sur la protection des habitats naturels visant à préserver la biodiversité. Il concerne en France plus de 1 300 sites, dont plus de 50 en Bretagne. Groix est classée à 80 % compte tenu de l'importance de ses zones littorales.

Différentes mesures de protection sont élaborées pour chaque site en concertation avec les acteurs locaux et les populations concernées. Elles font l'objet d'un document d'objectifs. Docob, dont l'application est sui-

viée par un Comité de pilotage, présidé à Groix par le maire, Dominique Yvon.

Les mesures concernaient principalement les zones de Pen-Men, du Trou de l'Enter et entre Locmaria et la Pointe des Chats. La plupart des aménagements ont été réalisés par Bretagne vivante, avec le concours de la commune et avec un double financement, national et européen.

Le site internet : groix.n2000.fr